

SARPECO 910

PRODUIT DE PROTECTION DU BOIS

MICROÉMULSION (ME) CONCENTRÉE À DILUER

Autorisation n° 2113B de mise sur la marché belge

Restauration des bois, traitement du bois et lutte contre les champignons

Description

Fonction	Emploi	Catégorie d'utilisateurs	Type de bois
Fongicide Insecticide Anti-termite	Traitement Préventif – Classes d'emploi 2, 3.1	Industriel - Scieurs, - Charpentiers, - Menuisiers, etc.	Bois de construction: - Charpentes, - Menuiseries (fenêtres, etc.), - Bardages, etc. Bois massif Matériaux à base de bois Résineux/Feuillus

Propriétés physico-chimiques

Microémulsion (ME) concentrée	
Aspect:	Liquide
Densité (20°C):	1 kg/l
pH:	Neutre
Point éclair:	>99°C (inflammable)
Odeur:	Sans odeur
Substances actives biocide:	Perméthrine Propiconazole Tébuconazole IPBC

Efficacité

Efficacité fongicide, insecticide, anti-termite

Efficace contre:

- Les basidiomycètes (pourriture cubique et pourriture fibreuse),
- Les insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, lyctus, vrillettes),
- Et les termites

en traitement préventif des bois de construction.

Les performances du SARPECO 910 ont été établies suivant la norme EN599-1 (Durabilité du bois: Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir garantir une protection au bois contre les risques de la classe d'emploi 2 et 3.1 telle que définie dans la norme EN335, à partir des essais normalisés d'efficacité préventive:

- EN46 contre les capricornes,
- EN118 contre les termites,
- EN113 contre les basidiomycètes.

Ces contrôles d'efficacité ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation) et/ou EN84 (épreuve de délavage) afin de garantir la durabilité du produit appliqué SARPECO 910.

Application

Le traitement s'effectue par application de surface (trempage court, aspersion, flow coating).

L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation.

L'aspect du bois n'est pas affecté par le traitement SARPECO 910.

Compatible avec tout type de finitions.

Bien homogénéiser le produit avant application.

Préparation du produit prêt à l'emploi

Trempage court Aspersion Flow coating	Classe 2	Dilution à 10% en poids dans l'eau pour la préparation du prêt à l'emploi.
	Classe 3.1 - Résineux	Soit 10L de SARPECO 910 + 90L d'eau.
	Classe 3.1 - Feuillus	Dilution à 20% en poids dans l'eau pour la préparation du prêt à l'emploi.
		Soit 20L de SARPECO 910 + 80L d'eau.

Diluer SARPECO 910 dans l'eau sous agitation douce.

SARPECO 910 est miscible en toute proportion avec l'eau et est facilement homogénéisable.

Contrôle des bains de traitement

La concentration du produit prêt à l'emploi peut être contrôlée à l'aide d'un réfractomètre.

Des contrôles périodiques peuvent être effectués par nos soins avec prélèvements réguliers des bains de traitement aux fins d'analyses plus fines dans nos laboratoires.

Précautions d'emploi

L'humidité du bois au moment du traitement doit être <50%.

Ne pas traiter les bois gelés.

Ne pas appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin.

Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.

Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc.

Pour une utilisation en extérieur, les bois traités pour un usage en classe d'emploi 3, doivent être recouverts par une finition.

Nettoyage du matériel

Rincer le matériel et les équipements (produit non séché) à l'eau.

Consommation

Traitement préventif: 10 à 15 l/m³

Les consommations de SARPECO 910 sont données pour le prêt à l'emploi et varient suivant les essences, les sections et le mode d'application.

Séchage-Fixation

Fixation: 4h après égouttage.

Séchage: 24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).

Les bois, après traitement, doivent être stockés à l'abri pendant 24h minimum et ne doivent pas être exposés aux intempéries avant d'avoir retrouvé leur humidité de service.

Sécurité de l'utilisateur et environnement

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Classification-Etiquetage

Voir la fiche de données de sécurité.

Sécurité de l'utilisateur

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit.

Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail.

Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps.

Stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel.

Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Stocker sur aire étanche ou sur zone de rétention.

Environnement

Le résidu de produit, l'emballage et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet, et traités en centre spécialisé conformément à la réglementation en vigueur.

Les pertes liées à l'application du produit doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Pendant la totalité de la période de traitement du bois, il est nécessaire de s'assurer qu'aucun constituant du produit ne parvienne dans le sol.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Le bois fraîchement traité doit être stocké après son traitement sous abri ou sur une surface en dur imperméable, ou les deux, pour éviter des pertes directes dans le sol ou les eaux.

LP 26-05-2021

Notice légale

Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits de Reynchemie sa, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société Reynchemie sa a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales conformément aux recommandations de Reynchemie sa. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. L'utilisateur du produit doit tester la compatibilité du produit pour l'application et but recherchés. Reynchemie sa se réserve le droit de modifier les propriétés du produit. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique locale correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.